

scolaires-0.

Aide aux Transports scolaires

Année scolaire 2025/2026

Cet imprimé est à retourner avant le 31 Mars 2026 accompagné d'un RIB et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'Hôtel Administratif Wilson - Service transport scolaire du Grand Cahors

72 rue du Président Wilson, 46000 Cahors				
Nom : Prénom :				cachet de la mairie de résidence obligatoire
Date de naissance : LLI LLLI LLLLI				
REPRÉSENTANT LÉGAL				
A remplir obligatoirement				
□ Père □ Mère □ Famille d'accueil □ Garde alternée (indemnité est versée à 1 seul parent)				
Nom :				
Prénom :				
Adresse complète :				
Commune :				
Portable 1 : LLJ LLJ LLJ LLJ Téléphone : LLJ LLJ LLJ LLJ				
Portable 2 :		」└┴┘ E-ma	II :	
SCOLARITÉ				
☐ Elève demi-pensionnaire ou externe ☐ Elève interne Nom de l'établissement scolaire :				
Maternelle / P	Primaire :	Collège :	Lycée :	cachet et signature obligatoire du chef
☐ TPS	□ СР	□ 6e □ Segpa	☐ 3 e - Prépa pro	d'établissement
□ PS	☐ CE1	□ 5e □ MLDS	□2 e	
□ MS	□ CE2	☐ 4e ☐ Section sportive	□1 e	
□ GS	□ CM1	□ 3e	☐ Terminale	
	□ CM2	Langue 1 :	☐ Post Bac	Intitulé formation ou enseigne- ment suivi :
		Langua 2 :	☐ Bac Pro	ment suivi
		Langue 2 :		
		Langue 3 :	□Apprenti	
Pour tout renseigne	The second secon	Date :e, vous pouvez consulter le règlement	Signature du re	eprésentant légal :
des transports sur https://cahorsagglo.fr/transports-scolaires. Pour toute correspondance, ou tout renseignement complémentaire, vous pouvez				
contacter : Tel : 05 65 20 87 06 ; E-mail : transportscolaire@grandcahors.fr CADRE RÉSERVÉ À CADRE RÉSERVÉ À				
Ce formulaire d'inscription est en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016. Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est la Direction des mobilités du Grand Cahors Leur collecte et leur traitement informatique ont				
set la Direction des Indonines du Grand Canons Leur Collecte et leur traitement informatique ont pour finalité l'instruction des demandes d'aide au service de transport scolaire et la gestion du service mis en œuvre le cas échéant. Les données utiles au calcul de l'aide allouée (domicile – Non-ayant droit Motif :				
kilométrage – statut de l'élève) sont susceptibles d'être communiquées, afin d'en effectuer le contrôle par le payeur. Pour prendre connaissance des informations relatives au traitement de vos				
données ainsi que de vos droits, veuillez consulter le lien suivant https://cahorsagglo.fr/transports-				